



Lettre mensuelle N°58 - mars 2026

Informations communales

Message du Maire

Cette lettre mensuelle vient clôturer un mandat ô combien riche et intense, et c'est avec une sincère émotion que je m'adresse à vous.

Je mesure à la fois l'honneur qui m'a été fait et la confiance que vous m'avez accordée, ainsi qu'à mon équipe, Je vous en remercie.

Être Maire est une fonction à temps plein, une fonction à part entière qu'on ne peut pas remplir en dilettante. J'espère avoir répondu à vos attentes en me positionnant comme un maire de proximité, disponible, à l'écoute, présent sur le terrain, participant à la vie de sa commune. J'ai mis à votre service mon sens de l'autre, ma sincérité et mon énergie. J'ai porté l'écharpe de maire avec fierté et la volonté de représenter les Jouventiens dans l'intérêt unique de ma commune.

Elections municipales du 15 mars



Les candidatures sont closes et une seule liste a été déposée.
Il n'y aura donc qu'un tour à Saint-Jouvent.

Le bureau de vote sera ouvert de **8h00 à 18h00**,
dans la **salle polyvalente de Saint-Jouvent**.

Rappel important : La **pièce d'identité** est obligatoire pour voter !

Elle devra être **présentée** avant de participer au scrutin.

Une photographie ou un téléchargement sur smartphone ou une photocopie ne sont pas acceptés.

Absent (e) le jour du vote ?

Pensez à la procuration

En ligne avec la plateforme
Maprocuration via le site

<https://www.maprocuration.gouv.fr>

ou

auprès de la Brigade de Gendarmerie

24 rue des Vignes à Nieul

Horaires de permanence :

mercredi : 14h à 18h



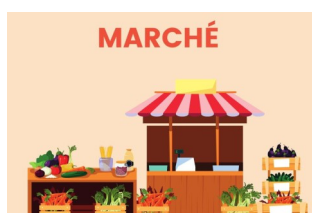
CLAP DE FIN POUR LE CME

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) a tenu vendredi 27 février la dernière séance de son mandat après deux années et demi riches en découvertes et en engagement. Les **11 jeunes élus**, ont mené avec enthousiasme le projet d'un parcours Terra Aventura au service de la commune et de ses habitants. Ce parcours n'a malheureusement pas été retenu par La Région Nouvelle Aquitaine. Il sera néanmoins proposé cet été sous un autre label. Nos jeunes se sont vus remettre un diplôme pour leur mobilisation.

Et toute ma reconnaissance à **Sandrine REDON** et à **Christelle DUBLANCHE** pour leur implication dans le fonctionnement du Conseil Municipal des enfants



Les prévisions de mars



A.S. JUDO ST. JOUVENT/CHAMBORET

Repas dansant
Samedi 7 mars à partir de 19h00
salle polyvalente St Jouvent
Ambiance festive autour d'une choucroute conviviale

Tarifs
• Gratuit pour les licenciés de moins de 12 ans
• 12 euros pour les licenciés à partir de 12 ans
• Gratuit pour les non licenciés de moins de 5 ans
• 10 euros pour les non licenciés de 5 à 12 ans
• 19 euros pour les non licenciés à partir de 12 ans

Passage à l'heure d'été - 2026

Nous passerons à l'heure d'été dans la nuit du samedi 28 au dimanche 29 mars 2026

+ 1 heure

À 2 heures du matin il sera alors 3 heures.

Nous perdrons 1 heure de sommeil.

France services **pimms médiation** **CASA**

BUS FRANCE SERVICES

BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT DANS VOS DEMARCHES ADMINISTRATIVES ?

NOUS ARRIVONS CHEZ VOUS !

SAINT-JOUVENT

12 Mars	09 Avril
07 Mai	04 juin

Renseignements auprès de votre mairie

Pimms Médiation - France Services
2 Place de la Gare - 87240 AMBAZAC
05 55 57 05 30 - 06 35 25 85 59
ambazac@pimmsmediation.fr

L'agenda

Dimanche 1^{er} mars	Marché mensuel
Samedi 7 mars	Repas organisé par le club de Judo à la salle polyvalente à 18h00
Dimanche 8 mars	Journée des droits de la femme
Jeudi 12 mars	PIMMS Mobile sur le parking de la place René Aymard de 9h30 à 15h30
Dimanche 15 mars	Elections municipales à la salle polyvalente de 8h00 à 18h00
Samedi 28 mars	Loto organisé par l'Association de Foot à la salle polyvalente
Dimanche 29 mars	Passage à l'heure d'été à 2 heures du matin

Téléphone mairie : 05 55 75 81 01

mail : contact@saintjouvent.com

Site internet : www.saintjouvent.com



www.facebook.com/StJouvent